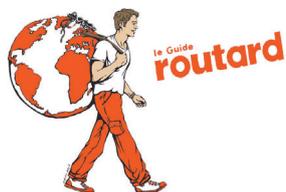




GUIDE DU ROUTARD

DOSSIER DE PRESSE

24 mai 2018



UN GUIDE DU ROUTARD POUR NOTRE TERRITOIRE

Pratique et culturel, le guide du routard est intergénérationnel et un véritable compagnon de voyage. Grâce à un partenariat entre Hachette Tourisme et l'Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP), le Pays Vichy-Auvergne et ses acteurs touristiques vont pouvoir bénéficier de son image forte et positive.



Quelques chiffres :

- Hachette Tourisme est le leader sur son marché avec 38% des parts (devant Lonely Planet ou Michelin)
- près de 2 500 000 exemplaires vendus chaque année
- 83% des Français connaissent le Guide Du Routard et 98% des utilisateurs se déclarent satisfaits.

I - LE RÔLE D'HACHETTE

Le Routard met au service du Pays Vichy-Auvergne un certain nombre d'atouts dont un zoom sur ce territoire spécifique face aux grandes Régions et son regard d'expert sur ses nombreuses offres patrimoniales et touristiques.

Hachette Tourisme crée la présentation commerciale et tout le suivi des annonceurs depuis l'élaboration des prix jusqu'à la facturation.

Un pré-sommaire, validé par les acteurs locaux précèdera une première réunion éditoriale sur place et la production d'un sommaire détaillé.

Une fois le sommaire validé, un auteur viendra sur place.

La réalisation du projet se fait en partenariat avec une relecture des textes et de la maquette mais aussi le dossier de presse de lancement et le suivi de l'ouvrage (réimpression, rééditions).

Hachette livre distribuera le guide dans son réseau de 5000 points de vente pour la version papier : librairies, Fnac, grandes surfaces culturelles, maison de la presse, librairies en ligne de type Amazon, relay, hypermarchés et supermarchés...

La sortie sera annoncée sur Routard.com et relayée sur les réseaux sociaux d'Hachette et dans les supports de ses partenaires.

- **Date de sortie : Courant 2019** -

II - LE PORTAGE DU PROJET

Le Pays Vichy-Auvergne, adhérent à l'ANPP est la structure coordinatrice, référente pour le suivi du projet et le guide se fera à l'échelle de son territoire en partenariat avec Vichy Communauté, l'Agence Locale du Tourisme Plaine de Limagne, Le Pays de Lapalisse, Saint Pourçain Sioule Limagne, Entre Allier, Besbre et Loire.

Le Pays Vichy-Auvergne n'ayant pas les capacités à porter techniquement et financièrement le projet, c'est Vichy Communauté, via son Office du Tourisme Intercommunal qui est identifié pour assurer le portage du projet en s'appuyant sur les autres offices du tourisme du territoire, dans le cadre de conventionnements qui précisent les modalités et les contributions de chacun.

FINANCEMENT

Des partenaires privés participent financièrement : sponsors et annonceurs

La collectivité assume le solde à parution du guide (déductions faites des montants engagés par les partenaires). Ce solde est estimé à 28 000 € et pourra être couvert par l'achat de 15000 exemplaires à 2 € l'unité par les structures partenaires qui en assumeront la vente au prix de 4,90 €

Le guide sera mis en vente sur le territoire dans les offices du tourisme, librairies locales, musées...

III - POURQUOI UN GUIDE DU ROUTARD SUR NOTRE TERRITOIRE ?

LE PAYS VICHY-AUVERGNE RECÈLE DE MULTIPLES PÉPITES QUI MÉRITENT LE DÉTOUR.

1- UNE ECONOMIE TOURISTIQUE IMPORTANTE, ET UN POIDS INDUSTRIEL MECONNU

Le territoire est bien évidemment connu sur le plan touristique, principalement grâce à la notoriété de la cité thermale de Vichy, mais il est aussi le 2ème bassin industriel de l'ex Région Auvergne, avec un tissu de PE et de grandes entreprises particulièrement important et dispose de fleurons dans différents domaines : Reinhausen, Renova, valmont, groupe NSE, CAP l'Oréal, Louis Vuitton...

Par ailleurs, l'activité agricole est très présente, et notamment l'élevage bovin charolais.

2- UN PATRIMOINE THERMAL PERMETTANT DE PRETENDRE AU LABEL UNESCO

Les sources de Vichy circulent depuis des siècles au cœur de la planète. Cette richesse naturelle a permis de donner naissance à un ensemble architectural remarquable, justifiant que Vichy ait été la seule ville de France reçue par le Ministère de la Culture pour intégrer un réseau de 11 villes thermales européennes reflétant la grande époque du thermalisme, prétendant à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Neuf sources sont encore exploitées dans le bassin de Vichy.



A deux pas du centre de Vichy, à proximité des berges de l'Allier, deux établissements d'intérêt patrimonial : les Thermes des Dômes et les Thermes Callou, référencés dans les troubles rhumatologiques, affections digestives et maladies métaboliques.

3-UNE ARCHITECTURE BELLE EPOQUE REMARQUABLEMENT PRESERVEE ET MISE EN VALEUR

L'exploitation des sources et le développement de la Cité thermale de Vichy se combinent avec esthétique. Ce flux d'eaux bienfaitrices attire de nombreuses autres personnalités ou élites de la société dès le Second Empire, favorisant ce parti pris esthétique et cette fièvre de la construction urbaine.

L'un des principaux aménagements est le Hall des Sources inspiré au « trinkalle » des stations thermales allemandes ou austro-hongroises, notamment Marienbad.

4- L'OPÉRA DE VICHY ET SON MUSÉE

Construit à la demande de Napoléon III, le Casino-Théâtre (salle de 820 places) est inauguré le 2 juillet 1865. Son agrandissement s'inscrit dans une vaste campagne de modernisation des infrastructures de la ville. L'ancien édifice demeure et la grande salle de l'opéra est inaugurée en 1903. C'est le seul théâtre français de style Art Nouveau dans des harmonies d'or, d'ivoire et de jaune, faite de masques, de lyres, de visages et de fleurs.

En 1995, l'Opéra Grand Casino devient le premier Palais des Congrès Opéra aménagé dans un monument historique classé.



5- DE LA MONTAGNE AUX RIVIÈRES

Le Pays Vichy-Auvergne ne saurait se résumer à la Cité Thermale. En effet, qu'il s'agisse de la Sioule ou de l'Allier, des paysages bocages ou encore de la montagne bourbonnaise, le territoire constitue un terrain de jeu en toutes saisons, pour tous les niveaux de pratiques d'activités sportives et de pleine nature.



- **La Loge-des-Gardes**, station hiver/été qui vient d'être le lieu d'accueil du raid O'Bivwak, manifestation sportive ambitieuse organisée par la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Course d'Orientation qui a profité de l'évènement pour inaugurer ses parcours permanents en trail ou en VTT. La Loge des gardes développe de nombreuses activités à sensation autour de ses 4 remontées mécaniques comme la trottinette tout terrain, le kart, le mountainboard ou encore les toboggans et tyroliennes dans les arbres.

- **L'Allier** qui offre une grande richesse écologique sur près de 420 kms et se transforme en Lac au niveau de Vichy où on peut pratiquer la voile, l'aviron, le canoë, le jet ski ou le paddle.

Le réaménagement de la rive droite attire une clientèle nouvelle et c'est aussi un lieu d'accueil pour l'Ironman © qui mobilise plus de 4000 sportifs sur tout un week-end.

- **Le Canal Digoin-Roanne** (Avrilly – Luneau) surnommé le « cana tranquille » à parcourir en péniche ou sur le long des berges à vélo ou à pied par le chemin de halage.

- **La Sioule**, aux douces variations à visiter en canoë ou en kayak dans les gorges de Chouvigny et d'Ebrouil en longeant des ouvrages d'arts remarquables comme le viaduc de Rouzat ou celui de Neuvial (Gustave Eiffel).

- **Le Plan d'eau de Saint Clément**, seul lac départemental classé Grand Lac Intérieur sur le secteur sud est. Il fait le plaisir des pêcheurs et des amateurs de sports nautiques comme le pédalo, le canoë ou le paddle. Il faut souligner que la plupart des aménagements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



6-VIGNOBLE, EAUX ET GASTRONOMIE

- **Les vins de Saint-Pourçain**, installés sur des anciennes terrasses sableuses et des crêts calcaires qui lui apportent cette grande diversité.

- **Vichy Célestins et Saint-Yorre**, des eaux minérales aux vertus digestives, dégustées dans les bars à eaux parisiens.

7- PRODUITS DE BOUCHE

- **Les pastilles de Vichy**, à la renommée mondiale, déjà très appréciées de l'impératrice Eugénie qui furent reconnues pour leur originalité par décret impérial.

- **La moutarde de Charroux** distinguée parmi les meilleurs produits du terroir français et riche de nombreuses récompenses gastronomiques.

- **Les vérités de Lapalisse**, bonbons faits d'une coque en sucre croustillante remplie d'un caramel mou aux arômes naturels divers.

- **L'huile de noix de Lapalisse** au répertoire gourmand qui se transmet de génération en génération, depuis plus de 118 ans.

- **L'andouillette de Saint Pourçain sur Sioule**, tirée au vin local

- **Le Safran de Trezelles** qui se visite et se déguste

- **Les produits du terroir**



8- CHÂTEAUX ET FORTERESSES

L'Allier est le second département de France en nombre de châteaux et demeures anciennes. Au total, 574 édifices marquent ce territoire d'exception. A visiter, à voir ou à vivre, ils témoignent aujourd'hui encore de la puissance des Ducs de Bourbons durant cinq siècles.

- **Le Château Fort de Chouvigny**
- **Le Domaine Royal de Randan**
- **Le Château de La Palice**
- **La Forteresse de Billy**

9-DES MUSÉES ET SITES INATTENDUS

Pour ceux qui recherchent des sites de visites originaux, le territoire propose une diversité de lieux surprenants...

- **Le Musée des Arts d'Afrique et d'Asie de Vichy**, fondé en 1923 en maison du missionnaire pour les religieux venus en cure qui y déposent toutes sortes d'objets rapportés de leurs missions. Les œuvres exposées proviennent essentiellement des pays de présence coloniale française en Asie et en Afrique.

- **Les Souterrains de Cusset**, ville fortifiée par Louis XI dont la Tour Prisonnière demeure un vestige.
- **Paléopolis**, parc à thème dédié à la paléontologie.

10- UN DYNAMISME CULTUREL MULTIFORME

Vichy et sa périphérie bouillonne d'initiatives pour animer le territoire...

- **Le Festival Culture du Monde à Gannat**
- **Portrait(s) à Vichy**
- **Les Improbables enquêtes sous forme d'un jeu policier,**
- **etc.**



Atrium René-Bardet

Avenue de Gramont 03209 VICHY CEDEX

+33 (0)4 70 96 57 22 - s.zapatat s.zapata@pays-vichy-auvergne.fr

WWW.PAYSVICHYAUVERGNE.COM



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

Mathias-Lucien RAPEAUD - ml.rapeaud@ville-vichy.fr - +33 (0)4 70 30 55 26

Christel DEBOUT-TOMCZAK - c.debout@vichy-communaute.fr - +33 (0)4 70 96 57 31

Sandra GUYOMARCH - s.guyomarch@vichy-communaute.fr - +33 (0)4 70 96 57 71



VICHYCOMMUNAUTÉ

9, Place Charles-de-Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX - +33 (0)4 70 96 57 00 - accueil@vichy-communaute.fr

WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR